

Déclaration de concubinage / contrat d'assistance mutuelle

N° du portefeuille

Preneur de prévoyance

Monsieur Madame

Nom Prénom
 Rue NPA, Lieu
 Etat civil N° d'assuré
 si marié, nom de conjoint

Cette déclaration / ce contrat est conclu / e entre :

Personne assurée Date de naissance
 et
 Personne bénéficiaire Date de naissance
 Etat civil

Quelle est la relation entre la «Personne assurée» et la «Personne bénéficiaire»?

Partenaire autre personne physique désignation
 en ménage commun (indiquer l'adresse) depuis
 en ménage séparé (adresse pas nécessaire)
 Rue NPA, Lieu

Est-ce que la «Personne bénéficiaire» est / a été à charge de la «Personne assurée»
 de façon prépondérante (au minimum 50 %)? Oui Non

Cette déclaration de concubinage / ce contrat d'assistance mutuelle peut être remis / e à la Tellco Fondation de libre passage avant décès,
 mais doit être remis / e au plus tard trois mois après le décès de la personne assurée.

Lieu et date Personne bénéficiaire
 Lieu et date Personne assurée

Une copie de la déclaration / du contrat a été déposé / e auprès de :
 (par ex. : un avocat, des parents, des amis, une banque, dans le dossier personnel auprès de l'employeur)